



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
+-

**Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
Pôle Établissements et Vie Scolaire**



**Délégation académique
à la Vie Lycéenne et Collégienne**

Orléans, le 10 février 2023

DAVL

Affaire suivie par :

Sylvain DISSON

Tel : 02 38 79 39 85

Port : 06 14 53 09 31

Mél : davl@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Etienne

45043 Orléans Cedex 1

Compte-rendu de réunion du conseil académique de la vie lycéenne du 10 février 2023

Présents : Gilles HALBOUT (Recteur), Thierry FERREY, Jean-Marc VALLEE, Vincent FÉVRIER, Marc DUBOIS, Corinne MOUTAUX, Caroline FERRIERE, Dominique RAVENEAU, Karima MADOUN, Martine RICO, Martial GUILLIERE, Karen PREVOST-SORBE, Sandrine DEVOUCOUX, Rafael CAUCHI, Sylvain DISSON

Invitées : Michel BALLOUARD (DNVL-DGESCO), Anne-Marie PESLHERBE-LIGNEAU (DAAC)

Excusés : Christine SZALKOWSKI, Pauline PASQUET-CONDÉ, Romain MERCIER, Philippe PICARD.

Absents : Carole CANETTE, Arnaud JEAN, Sarah DUROCHER.

Les lycéens du CAVL :

Andzhelo ATANASOV	Sony D'ALMEIDA	Zakaria HOUDMON ETCHIALI	Safa MSIAH
Maneck BUSCH	Anaïs FERASSE	Aélyls JESSET	Mélanie ROBERT
Deva CARPY	Charlotte GRANDFOND	Noémie LANNEAU	Chryss TOBEL
Joseph CHAPUS	Pauline GRENOUILLOUX	Louis MOUROUX	HOARAU
Mathias CLAUSSE	Jeanne GUILBERT		Ambre GUILLARD

Les lycéens du CAVL excusés :

Emma JAHAN	Malo BISSONIER	Mathis COQUILLIER	Capucine FELIX
Clara HUBERT-HAUER	Loélie HURAUULT-DESPREZ		

Ordre du jour :

CNR « Notre école, faisons-la l'ensemble », contributions du CAVL

Projet "1000 élus dans les écoles"

Point Culture : Ambassadeurs, pass Culture, FLAC

Développement durable - Journée académique des écodélégués

Questions diverses

PROPOS INTRODUCTIFS – Gilles HALBOUT, Recteur d'académie et de région académique

Monsieur le Recteur se réjouit de rencontrer les élus lycéens. Il souhaite connaître leurs travaux et leurs projets, notamment sur le développement durable pour lequel ce CAVL est dédié.

Monsieur le Recteur pointe tout l'intérêt du 1^{er} point à l'ordre du jour, à savoir le dispositif « **Notre école, faisons-la ensemble** » qui s'inscrit dans le conseil national de la refondation. Il encourage les lycéens de l'académie à solliciter de grandes concertations dans leurs établissements afin de faire émerger leurs idées. Il rappelle que 500 millions d'euros sont dédiés au dispositif sur 5 ans.

Monsieur le Recteur souhaite recueillir les réflexions des lycéens du CAVL sur les réformes et l'actualité, à savoir : le renforcement des math pour la voie générale (1H30 en première + attention particulière envers les filles), la réflexion sur la voie professionnelle (stages plus qualitatifs, qui accompagnent vers l'emploi et peut-être un prolongement de la durée des études), la transition avec la voie supérieure (ParcourSup).

Monsieur le Recteur signale que le nouveau projet académique est en cours de rédaction. Les quatre points suivants en définiront les 4 axes principaux pour les trois prochaines années : Excellence dans les savoirs fondamentaux (Maths, écriture, oralité, ...), égalité des chances (ambition pour tous), bien-être (lutte contre le harcèlement et les discriminations, ...), spécificité de notre région (donner de la visibilité).

CNR « NOTRE ECOLE, FAISONS-LA L'ENSEMBLE », CONTRIBUTIONS DU CAVL

Suite à la présentation du CNR « **Notre école, faisons-la ensemble** » en séminaire CAVL, les lycéens élus au Conseil académique de vie lycéenne ont déclaré :

« Nous avons été séduits car ce dispositif permet de contribuer à l'amélioration des lycées, notamment sur le thème du bien-être.

Nous avons choisi d'informer les lycéens de notre académie.

Nous souhaitons qu'ils puissent participer à cette concertation s'ils le souhaitent. »

« Nous envisageons de sensibiliser les vice-présidents des CVL en visioconférence à l'échelle départementale. Les directeurs académiques, ou leurs représentants sont invités ainsi que Jean-Marc Vallée de la CARDIE. »

Cette initiative a été actée en CAVL le 10 février dernier.

Planning des visioconférences :

Dept	Date	Heure
18	Mercredi 8/03	11H
28	Mardi 14/03	11H
36	Vendredi 10/03	14H
37	Mardi 14/03	16H
41	Jeudi 9/03	14H
45	Mercredi 15/03	11H



Le diaporama commenté servant de support et un enregistrement de la visioconférence seront envoyés dans chaque lycée n'ayant pas pu se connecter. Il est aussi téléchargeable ici : <https://www.ac-orleans-tours.fr/notre-ecole-faisons-la-ensemble-123583> et sur la page CAVL du site ac_orleans_tours.

PROJET "1000 ELUS DANS LES ECOLES"

Deux élus lycéens du CAVL présentent un projet innovant, en faveur l'engagement des jeunes dans la vie démocratique : Le projet "1000 ELUS DANS LES ECOLES"

OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes de bénéficier d'une véritable éducation à la politique et qu'ils s'y intéressent.
- Faciliter la découverte des métiers de la représentation publique
- Favoriser l'engagement citoyen chez les jeunes

Ce projet doit permettre aux lycéens de rencontrer des élus de la république dans leurs classes. Il est en partie calqué sur le fonctionnement du collectif « 100 000 entrepreneurs dans les écoles » qui permet aux chefs

d'entreprises d'intervenir dans des classes.

Un système d'inscription sur une plateforme internet dédiée facilite les contacts entre élus de la république et professeurs.

La plateforme est à concevoir. Un cahier des charges sera présenté à la Division des systèmes informatisés du rectorat.

Pour garantir la neutralité politique, les élus devront signer une charte de bonne conduite pour s'inscrire sur la plateforme. La charte est supervisée par le service juridique du rectorat.

Une bibliothèque de documents pédagogique inclus sur la plateforme permettra de préparer les rencontres.

Les rendez-vous seront pris à partir des créneaux déclarés sur la plateforme par les professeurs et par les élus.

Le projet est acté. Il sera affiné lors du prochain séminaire CAVL.

POINT CULTURE : FLAC, AMBASSADEURS, PASS CULTURE



La **FLAC** (Fête Lycéenne des Arts et de la Culture) a 10 ans. Les objectifs définis initialement en CAVL (2003) restent les mêmes. Il s'agit de créer dans chaque lycée de l'académie un événement éducatif fédérateur centré sur les arts et la culture, rassemblant les élèves et la communauté éducative autour d'un projet commun. La FLAC sera organisée durant la semaine qui précède les vacances de printemps, cette année du **11 au 14 avril 2023**.

Le document d'accompagnement est en annexe 1.

Cette année, pour redynamiser la FLAC dans les lycées, les élus du CAVL proposent :

Pour la communication : affiches, réseaux sociaux, flyers, incitation à déposer un projet Flac pour la participation à l'appel à projet du CAVL, ...

Pour l'aide au financement : part collective du PASS CULTURE (si référencé ADAGE) ; participation à l'appel à projet CAVL, MDL, aide de la Région subvention PRO'JEUNE de 1500 euros pour les projets lycéens ([portail régional « nos aides en ligne »](#))

CONSTRUCTION DU DISPOSITIF DES AMBASSADEURS CULTURE

Quatre problématiques :

- 1) Construire une fiche mission des ambassadeurs du CAVL
- 2) Construire une fiche mission des ambassadeurs en établissement
- 3) Création d'un visuel académique et d'une campagne de sensibilisation à la culture sur les réseaux sociaux
- 4) Prémisses de la construction d'un événement fédérateur

Propositions du CAVL pour les missions des ambassadeurs Culture :

- 1) Au CAVL :
 - Représenter les élèves élus du CAVL lors des événements académiques liés aux arts et à la culture
 - Promouvoir la FLAC, la culture et les événements culturels en région Centre-Val de Loire
 - Faire connaître les dispositifs PASS Culture et YEPS
 - Faire vivre le réseau des ambassadeurs culture en établissement
 - Être force de propositions

Il y a au moins 4 représentants dans les différents territoires de l'académie. Ils sont connus, ils ont pour missions d'impulser un élan dans les établissements, de faire vivre le réseau d'ambassadeurs culture et de participer aux réunions académiques de la délégation aux arts et à la culture. Les ambassadeurs du CAVL font la promotion du PASS Culture. Ils communiquent avec les lycéens via le compte Instagram du CAVL.

- 2) En établissement :
 - Bénéficier de formations pour mieux comprendre les enjeux de l'éducation artistique et culturelle
 - Contribuer au dynamisme et au développement de la vie culturelle de l'établissement
 - Organiser les FLAC dans les établissements
 - Organiser et valoriser des projets ou événements fédérateurs en partenariat avec des structures culturelles de proximité, les lycées voisins, les établissements du bassin éducatif.
 - Accompagner ses pairs pour l'utilisation de la part individuelle du PASS Culture
 - S'engager dans la vie de l'établissement

Les ambassadeurs sont recrutés via un appel aux volontaires, ils écrivent une lettre de motivation. Il y a au moins un élu CVL parmi eux. Ils sont ouverts d'esprit et promeuvent la culture dans sa diversité. La formation s'adresse en priorité aux élèves de classe terminales et de premières. Les ambassadeurs de la culture favorisent le développement de la curiosité des lycéens et des membres de la communauté éducative du lycée. Ils connaissent les ressources culturelles. Ils communiquent au sein de l'établissement, ils promeuvent les événements locaux et le PASS Culture. Le partage d'expériences entre établissements est recommandé.

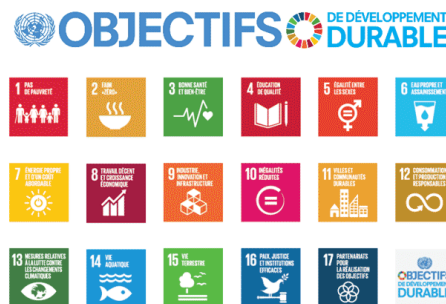
Cette année, les ambassadeurs culture du CAVL sont :

Anaïs	FERASSE		
Charlotte	GRANDFOND	Les suppléants sont :	Andzhelo ATANASOV
Zakaria	HOUDMON ETCHIALI		Deva CARPY
Pauline	GRENOUILLOUX		Louis MOUROUX
Mathias	CLAUSSE		Ambre GUILLARD

- 3) Concernant la création d'un visuel académique et d'une campagne de sensibilisation à la culture sur les réseaux sociaux, Le CAVL choisit de se rapprocher de Dana Farhat, chargée de production numérique et multimédia du rectorat. Ils pensent reprendre en partie le logo du CAVL. Les couleurs de la palette de couleur reprennent celles du logo du PASS culture (rose et violet). Une fois par semaine il y aura un post INSTAGRAM faisant la promotion d'une œuvre, d'un sujet, d'une actualité culturelle.
- 4) Quelques pistes pour la construction d'un évènement fédérateur
 - Créer un festival lycéen rassemblant les ambassadeurs Culture dans un lieux culturel emblématique comme le château de Chambord.
 - Organiser des concours culturels sans concurrence directe mais avec la remise de mentions spéciales. Cela permet la découverte de talents insolites.
 - Associer les référents de vie lycéenne, les professeurs et les référents culture.
 - Proposer une Journée du Patrimoine au niveau académique : Un jour dans l'année, un lieu culturel gratuit pour les lycéens.
 - Collaborer avec l'UNSS pour présenter différents sports proches des arts et de la culture, notamment dans la perspective de Paris 2024.

DÉVELOPPEMENT DURABLE - JOURNÉE ACADÉMIQUE DES ÉCODÉLÉGUÉS

A l'occasion du CNVL EDD du 2 et 3 février, les élus académiques du CAVL ont diffusés un questionnaire à destination des écodélégués des établissements de l'académie. Cette consultation a servi à nourrir les échanges du CNVL avec le ministre Pap N'Diaye. Une synthèse de l'enquête est en annexe.



En séminaire, les élus CAVL ont travaillé sur 4 questions :

1) Formation/orientation

Les apprentissages scolaires semblent-ils correspondre aux attentes des lycéens ? Contribueront-ils à construire une société plus « verte » ? Quels sont les besoins des élèves pour leur assurer un meilleur parcours d'orientation ? Comment leur assurer la possibilité de réinvestir leur éco engagement ? Quelles sont les attentes ? Comment favoriser l'épanouissement des futurs citoyens ?

Propositions du CAVL : Cette problématique semble rejoindre l'ODD4 « éducation de qualité »

- Favoriser les interventions de partenaires (entreprises, association, écoles supérieures).
- Valoriser les filières touchant au développement durable.
- Encourager la collaboration inter-niveaux au sein de l'établissement.
- Découvrir les outils/solutions qui permettraient d'améliorer la société et l'environnement (l'économie sociale et solidaire, par exemple).
- Intégrer la question écologique dans le programme d'EMC. Augmenter le volume horaire de l'EMC.

- Associer et afficher systématiquement les ODD concernés par les évènements en cours dans les établissements.
- Apprendre par l'exercice réel en s'inspirant des méthodes d'apprentissage de la gestion d'une association qu'offrent les Maisons des lycéens.
- Se soucier de l'équité pour la diffusion des informations sur l'orientation, notamment prendre garde aux spécificités géographiques.

2) **Bien-être/éco-anxiété**

Comment agir sur le bien-être de tous dans les établissements au quotidien ? Quelles actions mener pour lutter contre le mauvais stress et les peurs ? Comment réduire les inégalités de genres, sociales et géographiques dans le système scolaire ?

Propositions du CAVL : Plusieurs ODD se rapportent au bien-être : ODD3, ODD9, ODD5, ODD4, ODD10

Environnement :

- Améliorer l'environnement scolaire : salles de classe et espaces communs.
- Prévoir des salles de repos et des salles d'activités.
- Veiller à la propreté des toilettes.
- Veillez à l'égalité des établissements en termes de qualité de la nourriture servie au réfectoire.

Temps scolaire :

- Repenser la charge de travail sur la semaine.
- Mieux répartir les heures de cours.
- Instaurer des groupes de discussion sur l'écologie et l'éco-anxiété.
- Créer une commission qui étudierait les moyens concrets pour atteindre les ODD.

Santé et bien-être psychologique :

- Toutes les personnes du lycée doivent être concernée, les agents d'entretien aussi.
- Proposer des groupes de discussion animés par un psychologue.
- Proposer des séances de sophrologie.
- Penser à la pédagogie et contextualisation du changement (aborder les peurs).
- Former à la sociologie de genre (amener à la compréhension de tous).

3) **Dispositif des écodélégués.**

Ayons la volonté d'agir et autorisons-nous à réfléchir autrement : Il y a des écodélégués dans tous les établissements, comment faire vivre ce réseau ? Quelles actions peut-on mettre en place dans les lycées pour participer au développement durable ?

Propositions du CAVL :

- Abandonner l'élection, favoriser le volontariat pour devenir écodélégué.
- Permettre aux écodélégués d'être identifiés (Logo, mascotte, ...)
- Valoriser les écodélégués : promouvoir les actions sur les médias du lycée.
- Permettre aux écodélégués de se réunir dans un lieu dédié.
- Ouvrir un INSTAGRAM qui répertorierait toutes les actions des écodélégués de l'académie.
- Favoriser l'instauration de réunions inter collèges/lycées.
- Donner des moyens : budget propre, temps banalisé dans l'emploi du temps des élèves.

Quelques actions possibles : plantations d'arbres, friperies, cleanwalk, jeux de rôle, évènements locaux à proposer, afficher systématiquement les ODD ...

4) **Consommation responsable – Économie plus verte.**

Notre modèle économique est-il viable à long terme ? Comment rendre l'économie plus respectueuse des hommes et de l'environnement ?

Propositions du CAVL :

- Réduire la marge des grandes surfaces sur le Bio, accentuer les contrôles et certifier les labels. L'appellation BIO fait parfois l'objet de marketing.
- Favoriser les circuits courts. C'est-à-dire : la production locale d'un point de vue géographique mais aussi réduire le nombre d'intermédiaires.
- Encourager les dons (associations, entreprises, ...) au profit de l'écologie.
- Réinvestir les bénéfices des entreprises dans les salaires des employés : un niveau de vie plus élevé favorise une consommation plus verte.
- Développer l'économie sociale et solidaire : les AMAP, qui suivent les saisons, les marchés de producteurs. Encourager l'émergence des coopératives, des associations, des mutuelles, ...
- Au self, favoriser les circuits courts, le bio et les produits de saison.
- Favoriser les transports décarbonés pour les besoins des lycées.
- Retirer les suremballages (ex : fromage emballé)
- Lancer une friperie dans tous les établissements et une coopérative pour le matériel scolaire (calculatrice etc...)
- Rendre les lycées autonomes en énergie (panneaux solaires, mini éoliennes ...)
- Valoriser les gestes quotidiens en faveur de l'écologie.



Le CAVL prépare un événement académique dédié au développement durable. Cet événement est prévu le 17 mai 2023, dans un lycée orléanais. Il consistera en un grand rassemblement des écodélégués des conseils de vie lycéenne de chaque lycée (CVL).

Bien que rien ne soit encore arrêté, la forme sera probablement la suivante : Le matin en plénière (conférence, table ronde, Quizz), l'après-midi, deux séries d'ateliers de 45 minutes (effectif variable).

L'idée est que les ateliers de l'après-midi soient coanimés par un adulte : expert ou partenaire de l'Éducation Nationale, et un lycéen du CAVL.

OBJECTIF DE LA JOURNÉE :

Favoriser la co-construction de projets environnementaux et développer des actions d'établissements. Donner de la visibilité au CAVL. Encourager la prise d'initiative. Donner de l'information. Echanger / Partager. Créer le réseau d'écodélégués CVL. Mettre en œuvre des projets collectifs.

En introduction, seront présentées des généralités sur les enjeux climatiques et le rôle de l'écodélégué. Une contextualisation pourra être ainsi être développée sur l'international (ODD), le national (écodélégués), le régional (formation académiques, actions).

Et dans les lycées ?

Présenter des témoignages relatifs aux actions menées par une exposition d'affiches réalisées par les établissements qui souhaitent rendre compte de leurs actions.

PROGRAMME :

- 9H30 – Accueil en Salle Léonard de Vinci
- 9H45 – 10H15 – Ouverture (présentation de la journée – prises de parole)
- 10H15 – 11H00 – Conférence sur le climat Philippe Boissel - Météo France
- 11H20 – 11H40 – Quizz interactif construit par le CAVL, sur le thème des ODD
- 11H45 – 12H30 – Table ronde (4 invités) Animation : écodélégués du CAVL
- 12H30 – 13H30 – Déjeuner

- 13H30 – 14H15 – Première série d'ateliers
- 14H25 – 15H10 – Deuxième série d'ateliers
- 15H20 – 16H20 – Jouer à débattre sur la Biologie de synthèse. Animation : CAVL
- 16H30 – Fin

ATELIERS de l'après-midi : (2 séries de 45 minutes chacun)

QUESTIONS DIVERSES

Réactions des élus CAVL sur les sujets suivants :

1H30 DE MATHÉMATIQUES DANS LE TRONC COMMUN

- Importance de l'apprentissage de la logique mathématiques qui, de manière factuelle, est nécessaire à toutes les matières. Les mathématiques forgent l'esprit critique et donne les clefs de la démonstration. Elles contribuent à l'acquisition d'un esprit d'analyse et de synthèse.
- Contrainte d'une heure et demi de plus dans les emplois du temps. Cela peut susciter une défiance contreproductive à l'égard des mathématiques de la part des élèves les moins passionnés par la discipline. C'est injuste, car les élèves qui auront choisi la spécialité mathématique, alors que ce sont les plus à l'aise avec cette discipline, ne seront pas impactés par ce supplément horaire. Ils sont dispensés de cette heure trente supplémentaire.
- Pour l'orientation, la spécialité mathématique est actuellement nécessaire pour accéder à de nombreuses filières. Ce retour des maths pour tous peut ouvrir l'accès vers ces filières au plus grand nombre.
- Le programme ne doit pas être trop exigeant. Ce sera une matière supplémentaire. De plus, les élèves qui ont choisit de ne pas poursuivre les mathématiques en première ont souvent des difficultés. Bien souvent, ces élèves voient leurs moyennes impactées par les mathématiques. Or les moyennes sont des indicateurs forts pour les grandes écoles.
- Il y a un paradoxe entre l'objectif avéré d'alléger les emplois du temps au maximum et d'ajouter des heures. 1h30 représente un créneau de deux heures à l'emploi du temps (une semaine sur deux). Le temps de trajet est aussi à prendre en considération dans la journée d'un lycéen. Techniquement, comment ajouter un tel créneau horaire dans les emplois du temps ?

PARCOURSUP

- L'informations est insuffisantes pour les élèves, et parfois pour les professeurs, sur ce que l'algorithme de PARCOURSUP prend en compte pour orienter les élèves. Est-ce les notes de spécialités ou bien les notes du tronc commun ? Les deux ? Dans quelles proportions ? Les critères sont différents pour chaque formation. Bien que l'interface les fasse apparaître, ils manquent de lisibilité pour un élève qui découvre la plateforme.
- Le problème demeure lorsque les vœux préférés ont été rejetés. Les sessions suivantes n'offrent pas plus de satisfaction. Trop d'orientation sont faites par défaut et les étudiants ont le sentiment de perdre leur première année.
- Le calendrier rend la saisie des vœux stressantes. Elle a lieu en mars/avril alors que les élèves de terminales passent leurs épreuves de spécialité. Les programmes des disciplines doivent être achevé pour ces épreuves. Les contenus des cours sont très denses. Les vacances de février sont souvent sacrifiées pour la rédaction de lettre de motivation, de révisions pour les épreuves, préparation des oraux nécessaire pour la deuxième phase du parcours d'orientation.

Monsieur le Recteur prend note des remarques. Il ajoute que le calendrier PARCOURSUP est établi de manière à ce que les personnels puissent évaluer les dossiers et permettre les inscriptions dans le supérieur. Une réflexion est engagée sur la possibilité d'accentuer la part de contrôle continu comptant pour le bac. En effet, actuellement les épreuves finales du bac n'influent pas sur l'orientation.

VOIE PROFESSIONNELLE

- Constat : l'abandon des études est fréquent chez les élèves de la voie professionnelle. En quoi la réforme améliorera la situation ?
- Les élèves qui obtiennent un bac pro se dirigent souvent vers des études supérieures. Dans cette situation, la formation vers l'emploi est-elle la plus judicieuse ?
- Inquiétude sur la fermeture envisagée des filières rares, avec un faible effectif (photo).
- Inquiétude sur la promesse d'une réforme qui arriverait trop rapidement au risque d'être mal préparée.

Monsieur le Recteur signale qu'à la rentrée, de nombreux postes seront créés au bénéfice de la voie professionnelle.

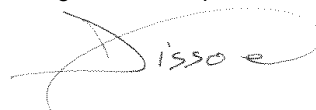
SNU

- Un élu CAVL, rapporteur d'un groupe de travail, exprime que le SNU ne doit pas devenir obligatoire au risque d'heurter les jeunes et de les démotiver.

Monsieur le Recteur signale que les séjours du SNU n'affichent pas la mixité sociale espérée.

Prochaine réunion du CAVL : 7 avril 2023

Sylvain DISSON
Délégué académique à la vie lycéenne



ANNEXE - CNVL du 2 février 2023

Synthèse des réponses des écodélégués de l'académie d'Orléans-Tours au questionnaire proposé par les élus du CAVL



Après consultation générale de l'ensemble des élus écodélégués des établissements de l'Académie Orléans-Tours, sur la question de l'éducation au développement durable (EDD) dans leurs lycées respectifs, nous avons pu élaborer une synthèse des problèmes relevés, et des potentielles solutions à apporter.

Concernant les problèmes :

- On observe un réel manque de financement accordé par l'administration concernant les questions écologiques rendant difficile la mise en œuvre de réelles actions dans les établissements.
- Ce manque de financement est trop souvent accompagné d'un manque de reconnaissance du rôle de l'éco-délégué au sein de la classe et du lycée, une simple étiquette de façade, pour répondre au quota ministériel d'élus éco-délégués dans les établissements. Ce qui provoque un profond désintérêt pour ce rôle.
- Enfin un énorme manque de temps dédié tant à la concertation et la mise en place de projets concernant les élus qu'à la sensibilisation et la participation des élèves des lycées autour de la question

Pour remédier à ces problématiques, quatre champs semblent être à développer :

- Financer : accorder des fonds conséquents au niveau national.
- Former : une formation pour l'éco-délégué, une sensibilisation ancrée dans le programme scolaire, donc par les cours autour du rôle de cet éco-délégué.
- Valoriser : mettre en valeur l'engagement éco-délégué, par l'administration et rendre le rôle réellement important, au même titre que les délégués à la vie lycéenne.
- Impliquer : sensibiliser les lycéens de manière différente, responsabiliser par l'expérience, par une confrontation directe à la réalité environnementale.

Autrement dit, cela revient à faire du « vraiment vrai », réponse au questionnaire du lycée Édouard Branly de Dreux, particulièrement révélatrice de la situation.

Les propositions possibles après consultation des élèves :

- La création d'un Conseil National de la Citoyenneté Écologique des Jeunes (CNCEJ), subdivisé en CACEJ au niveau académique et CCEJ au niveau des établissements, incorporé directement dans les instances du CVL, CAVL et CNVL. L'idée serait de créer un groupe à part, élu de la même manière que les délégués à la vie lycéenne et possédant son propre conseil, qui participerait également aux conseils de vie lycéenne à toutes les échelles. Ils assumeraient le rôle de représentant de la conscience écologique lycéenne dans l'ensemble de ces instances et seraient en lien direct avec le ministère de la Transition écologique.
- Un réel budget pouvant être alloué aux lycées français sur présentation de projet et demande financement qui servirait également à financer l'implantation de dispositifs obligatoires dans chaque établissement (tri sélectif, collecteurs de mégots, ...).
- une sensibilisation obligatoire sur la question écologique, inscrite dans le tronc commun au même titre que l'EMC, car l'écologie est une responsabilité et un devoir citoyen.
- la formation des éco-délégués ainsi que le personnel administratif, passant par la création d'une feuille de route de l'éco-délégué.
- imposer l'existence d'un club transition écologique dans tous les lycées de France pour offrir aux élèves l'opportunité de s'y inscrire et mettre en place de la sensibilisation active (cleanwalk nationales, journées vertes nationales).
- valoriser l'engagement des jeunes élus qui jouent un rôle important en leur donnant de réels moyens d'agir, en commençant par une légitimité, avec un poids plus important dans les instances du lycée, au sein du conseil d'administration notamment, et auprès des élèves. Cela peut passer par une médiatisation de leur travail par exemple, sur les réseaux sociaux, mais aussi une réelle mise en valeur par l'administration.